



Mini-Val mars 2026

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.val-racine.com

Credit photo : Angèle Rivest



AGENDA MARS 2026

6 mars	Vendredis libres - centre communautaire à 19h
7 au 8 mars	Changement d'heure dans la nuit à 2h
10 mars	Consultation citoyenne à 19h00
30 mars	1 ^{er} versement taxes 2026
3 avril	Vendredis libres - centre communautaire à 19h
7 avril	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19h

SOMMAIRE

Règlements no 327, no 328 et no 329.....	p. 2
Échéances de paiement de vos taxes	p. 2
PMU - Plan mesure d'urgence	p. 2
Permis et certificats	p. 2
Patinoire saison 2025-2026 - Remerciement	p. 3
Bibliothèque - Val-Racine	p. 3
Activités Les Dynamiques - Rallyes Maisons	p. 3
Sous le ciel étoilé	p. 3
Consultation citoyenne	p. 4

RÈGLEMENTS N° 327, N° 328 et N° 329

À la séance du 3 mars 2026, les règlements suivants ont été présentés et/ou adoptés :

- Règlement no 329 relatif à l'occupation et entretien des bâtiments a été adopté suite à la consultation publique tenue à 18h30 et il sera transmis à la MRC du Granit pour son entrée en vigueur.
- M. Sylvain Bergeron a donné l'avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 330 relatif à la révision du code d'éthique et déontologie des élus municipaux.
- M. Sylvain Bergeron a donné l'avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 331 décrétant un programme de revitalisation 2026-2031 en vue de favoriser la construction et la rénovation d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels.

Vous pouvez consulter ces projets de règlements en faisant la demande au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité.



À METTRE À VOTRE AGENDA ÉCHÉANCES DE PAIEMENT DE VOS TAXES

Le compte de taxes foncières municipales pour 2026 est payable en trois versements, dont les échéances sont les suivantes : 30 mars, 29 juin et 28 septembre 2026.

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes ou vous venez d'acquérir une propriété, veuillez nous contacter soit par téléphone ou par courriel.

PMU - PLAN MESURE D'URGENCE



Afin de recevoir des alertes en cas d'urgence, veuillez-vous inscrire sur le site internet de la Municipalité, le lien se retrouve dans la page d'accueil et si vous avez besoin d'aide ou vous n'avez pas d'internet, communiquez avec la municipalité, quelqu'un vous aidera.

PERMIS ET CERTIFICATS

En vertu de l'article 4.3.1 du Règlement no 216, nous désirons rappeler à nos contribuables que « tous les projets de construction, de transformation, d'agrandissement, démolition ou toute addition de bâtiments sont interdits sans l'obtention d'un permis de construction », à défaut de quoi ils seront passibles d'une amende.

Aussi, l'article 4.1.1 Obligations du règlement 216 stipule ceci : « Quiconque désire entreprendre une activité qui nécessite l'émission d'un permis ou d'un certificat en vertu du présent règlement doit obtenir ce permis ou ce certificat de l'inspecteur en bâtiment AVANT d'entreprendre ladite activité ».



Sur notre site internet, vous pouvez consulter l'article 4.4.1 du règlement 216 qui énumère la liste des travaux nécessitant l'obtention d'un certificat d'autorisation au préalable.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

PATINOIRE (SAISON 2025-2026)



La saison pour l'utilisation de la patinoire touche à sa fin. Nous avons eu un hiver avec de très grands froids et beaucoup de neige, pour ces raisons nous tenons à remercier chaleureusement M. Romain Desglands, pour son courage, dévouement et professionnalisme qui a été très apprécié pour avoir permis aux citoyens et aux vacanciers de profiter tout au long de la saison d'une belle patinoire.

BIBLIOTHÈQUE - VAL-RACINE

Un arrivage de livres en anglais (romans, polars, sports, politique, poésie, apprentissage de l'anglais, dictionnaire Webster) à la bibliothèque libre-service de la municipalité pour les intéressés.



ACTIVITÉS LES DYNAMIQUES



En ce mois de mars, notre comité poursuit son activité d'auto-financement par la vente des **RALLYES MAISONS 2026** dont le thème cette année est « Partons en vacances », dans le but de contribuer et de maintenir notre souper annuel des aînés de Val-Racine qui sera offert gratuitement en 2027.

Les formulaires sont disponibles au bureau municipal au 819 657-4790 et auprès de Hélène Jetté au : 514 914-3520

Votre soutien nous est précieux et nous vous remercions à l'avance pour votre contribution.

Les prix sont une gracieuseté de la Compagnie Zenderfull de Val-Racine.



 SOUS LE CIEL ÉTOILÉ

**DÉCOUVREZ
LA NUIT**

13 au 20 avril 2026

Semaine internationale de ciel étoilé

Du 13 au 20 avril 2026, on découvre la nuit!



**RÉSERVE
INTERNATIONALE
DE CIEL ÉTOILÉ**
DU MONT-MÉGANTIC

La *Semaine internationale de ciel étoilé* est une occasion pour profiter des facettes insoupçonnées de la nuit! Du 13 au 20 avril, nous sommes tous invités à prendre un court moment pour contempler la nuit : éteindre les lumières extérieures en soirée pour mieux voir les étoiles, marcher à la lueur de la Lune ou écouter les bruits de la nuit par la fenêtre de sa chambre.

La nuit en voie de disparition

Chaque année, la pollution lumineuse progresse de 10 % en Amérique du Nord. Elle efface les étoiles, perturbe le sommeil, gaspille de l'énergie et bouleverse la biodiversité. Aujourd'hui, près de trois personnes sur quatre au Canada ne peuvent plus voir la Voie lactée à cause de la lumière artificielle omniprésente.

Faits intéressants

Heureusement, la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic fait partie de 250 lieux répartis à travers le monde qui sont certifiés par l'organisme DarkSky International. Ces territoires certifiés ont pour objectif de protéger l'accès au ciel étoilé et l'environnement nocturne. Au Canada seulement, on compte 6 lieux certifiés, dont 3 au Québec!

Vous voulez aller plus loin?

Profitez de la *Semaine internationale de ciel étoilé* pour évaluer votre éclairage extérieur afin de brillamment éclairer tout en laissant les facettes de la nuit se révéler elles aussi.

CONSULTATION CITOYENNE

POUR UNE MUNICIPALITÉ À VOTRE IMAGE !

Nous invitons tous les citoyens et citoyennes à venir **partager leurs idées, leurs besoins et leurs rêves** afin de bâtir des politiques familiales et des milieux de vie adaptés aux **familles** et aux **aînés**. Votre participation est essentielle pour mieux planifier l'avenir, ensemble.

MARDI
10 MARS
À 19 H

POUR INFORMATION

Appelez au 819 583-0181,
poste 127

Val-Racine

SALLE COMMUNAUTAIRE

2991, chemin St-Léon

Impossible d'être là ?

**Scannez le code et
faites entendre votre
voix avec ce sondage !**



**Version papier disponible au
bureau municipal.**

Une collaboration de



En partenariat avec :

